

Expo-concours 2026

# Le Grand Salon

## des temps débridés

©2025 Pierre Bayet/artmajeur.com

### Formulaire et règlements

Le MBAMSH est heureux de vous dévoiler le thème de la prochaine édition de l'expo-concours annuelle, soit le *Grand Salon des temps débridés*. Enfin, on lâche la bride après un interminable hiver!

Une occasion idéale pour les créatrices et créateurs de perdre leurs repères temporels. Quand les aiguilles de l'horloge s'emballent et que nos vies s'accélèrent, qui n'a jamais souhaité que le temps s'arrête un instant? Que faites-vous lorsque vous relâchez la pression du quotidien? Quelle image, quel décor surgit pour incarner votre prochaine pause?

Imaginez un espace hors du temps, qui vous extrait des habitudes et des cadres convenus : un moment pour reconnecter avec vos mondes intérieurs. Offrez-vous — offrez-nous — un instant suspendu où l'imagination nous transporte vers des univers atemporels.

Bonne création!

### — Bourses à gagner

**Des bourses totalisant 4350 \$ seront remises aux artistes, ainsi que six certificats et trois expositions hors mur**

**Du jury :** 2 Prix d'excellence de 700 \$ – 2 Prix de distinction de 550 \$ – 2 Mentions d'honneur de 225 \$

**Du public :** 2 Prix du grand public de 500 \$ – 2 Prix du jeune public de 200 \$

### — Privilège exclusif

Votre inscription inclut une adhésion comme membre-artiste du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire, valide jusqu'au prochain Salon, qui vous permet de visiter les expositions en salle du MBAMSH et de profiter de nombreux privilèges, comme des entrées gratuites dans plusieurs musées, des rabais sur vos achats en boutique et vos inscriptions aux activités, en plus d'une place réservée lors d'événements spéciaux. Avant tout, les membres-artistes du MBAMSH sont heureux de rejoindre une communauté artistique dynamique et bienveillante.

### — Dates à retenir

**Date limite d'inscription** – lundi 7 septembre à 17 h

**Dépôt des œuvres** – vendredi 4 septembre de 9 h à 17 h, samedi 5, dimanche 6 et lundi 7 septembre de 13 h à 17 h

**Dates d'exposition** – du samedi 3 octobre au dimanche 8 novembre 2026

**Cérémonie d'ouverture** – Dévoilement des prix du jury – Samedi 3 octobre à 14 h \* Présence requise

**Cérémonie de clôture** – Dévoilement des prix du public – Dimanche 8 novembre à 14 h \* Présence requise

**Reprise des œuvres** – Dimanche 8 novembre de 15 h à 17 h

## — Critères de sélection du jury

Le respect du thème et de tous les règlements. Les décisions du jury sont irrévocables et sont basées sur : la qualité technique, l'originalité de la création et l'interprétation thématique.

Aucune présélection des œuvres n'est effectuée, par contre les œuvres qui ne respecteront pas les règlements ci-dessous seront refusées. Le MBAMSH se réserve le droit de refuser une œuvre si celle-ci est jugée inconvenante.

## — Règlements

*Pour participer, veuillez nous retourner le formulaire d'inscription ci-joint.*

- ~ Être âgé de 18 ans ou plus.
- ~ Présenter une seule œuvre originale et récente, pour un seul des 2 volets du concours.

### VOLET CLASSIQUE

- ~ L'œuvre originale en deux dimensions doit respecter le format maximal suivant :  
**Hauteur** : 40 pouces (102 cm) incluant l'encadrement – **Largeur** : 30 pouces (76 cm) incluant l'encadrement
- ~ L'œuvre doit être sèche ou fixée.
- ~ L'œuvre doit être prête à accrocher : suspension fil de fer et œillets (pas de clips).
- ~ La signature doit être masquée pour préserver l'anonymat, la cache sera retirée après le passage du jury.
- ~ Techniques et médiums acceptés : acrylique, aquarelle, collage, dessin, encre, estampe, gouache, huile, pastel et technique mixtes.
- ~ **Ne sont pas éligibles** : toute œuvre nécessitant une installation spéciale, les œuvres composées d'éléments multiples (ex. : diptyque, triptyque, etc.) ainsi que les œuvres de métiers d'art, la sculpture, le bas-relief, la photographie ou les estampes numériques.
- ~ Déposer l'œuvre au MBAMSH et la reprendre aux dates ci-dessous mentionnées.

### VOLET NUMÉRIQUE

Les œuvres numériques doivent refléter une expression artistique authentique et démontrer une **maîtrise technique des outils numériques**. Les œuvres soumises seront évaluées sur plusieurs critères, notamment l'originalité, la qualité esthétique, l'impact visuel et l'**usage judicieux des technologies numériques**.

- ~ l'œuvre (image, dessin) doit obligatoirement avoir été créée en entier par l'artiste avec un logiciel ou une application dédiée à ce type de création.
- ~ les photographies numériques utilisées dans le cadre d'une œuvre de techniques mixtes numériques, doivent aussi être une création originale, sur laquelle une intervention plastique à l'aide de logiciel(s) ou d'applications(s) technologique(s) est pratiquée.
- ~ les photos et images qui sont utilisées comme support principal (fond) doivent obligatoirement avoir été créées par l'artiste.

**Ne sont pas éligibles** : les dessins ou les œuvres faites avec des techniques classiques, photographiées ou numérisées et les photographies sans intervention technologique. Les œuvres créées entièrement à l'aide de l'intelligence artificielle, l'utilisation de l'IA ne doit pas représenter plus de 50% du processus de création et de la superficie de l'œuvre et doit être mentionnées dans la description de l'œuvre via le formulaire de dépôt.

## — Dépôt de l'œuvre

Vous devez déposer votre œuvre **entre le vendredi 4 septembre et le lundi 7 septembre 2026**, selon l'horaire prévu.

Si vous prévoyez ne pas être disponible pour le dépôt ou la reprise de l'œuvre, vous pouvez remplir la section procuration du formulaire de dépôt et mandater la personne de votre choix.

Les œuvres numériques et le formulaire de dépôt avec description technique (obligatoire) doivent être transmis par courriel à l'adresse : [exposition@mbamsh.com](mailto:exposition@mbamsh.com) avant le **lundi 7 septembre à 17 h**.

## — Reprise de l'œuvre

Après le dévoilement des prix du public le **dimanche 8 novembre entre 15 h et 17 h**, sur présentation du formulaire de dépôt et de la procuration le cas échéant. Après cette date, des frais d'administration de 15 \$ pourraient être facturés aux retardataires. Au-delà du lundi 16 novembre 2026, le musée n'est plus responsable de l'œuvre et pourra en disposer à sa discrétion.

## — Catalogue d'exposition et exposition virtuelle

Vous pouvez faire paraître gratuitement votre œuvre dans le catalogue de l'exposition et dans l'exposition virtuelle du site Internet du MBAMSH. Vous devez nous fournir une **photographie numérique en format jpeg d'une résolution minimale de 300 dpi. Les photos de mauvaise qualité (basse résolution, reflet, mauvais cadrage) seront rejetées**. Faites-la parvenir par courriel à l'adresse suivante : [exposition@mbamsh.com](mailto:exposition@mbamsh.com) avant le **7 septembre** ou clé USB remis en même temps que votre œuvre. Veuillez indiquer le titre de l'œuvre et votre nom sur le document. Si vous désirez vous procurer un exemplaire du catalogue imprimé, vous devez le réserver au plus tard le **7 septembre** et acquitter les frais de 25 \$.

## — Vente des œuvres

Il est possible d'afficher le prix de vente de votre œuvre et vos coordonnées téléphoniques dans le catalogue. Tout acheteur intéressé pourra communiquer directement avec vous, aucune commission ne sera retenue par le MBAMSH. Le prix affiché dans le catalogue d'exposition est celui qui doit être déclaré sur le formulaire de dépôt et constitue le montant établi comme valeur marchande déclarée aux fins d'assurance.

VOLET CLASSIQUE VOLET NUMÉRIQUE 

Numéro d'inscription à l'usage du Musée

Nom : \_\_\_\_\_

Nom d'artiste si différent : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

 Je reconnais avoir lu les règlements et je m'engage à les respecter. Je dégage les organisateurs ainsi que le Musée de toute responsabilité quant à tout dommage ou perte pouvant survenir. Je désire m'inscrire au Grand Salon 2026 du Musée au montant de 65 \$. Je désire me procurer un catalogue d'exposition imprimé au montant de 25 \$. Je désire me procurer un catalogue d'exposition en format numérique au montant de 15 \$ J'accepte de présenter mon œuvre dans le catalogue d'exposition et dans l'exposition virtuelle du Grand Salon 2026.

Vous trouverez ci-joint mon paiement par chèque de \_\_\_\_\_ fait à l'ordre du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire.

Carte de crédit : Visa  Mastercard        Expiration     CW 

Signature de l'artiste \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

\* obligatoire

Pour les participants qui préfèrent payer comptant ou par carte de débit, veuillez vous présenter au comptoir de l'accueil du MBAMSH pour compléter la transaction.

## Droits d'auteur

L'artiste accorde au Musée une licence non-exclusive lui permettant de reproduire et d'exposer publiquement son œuvre dans le cadre du **Grand Salon des temps débridés**. Plus particulièrement, il (elle) autorise le Musée à reproduire l'œuvre dans le catalogue d'exposition et, s'il y a lieu, dans le programme souvenir qui sera publié l'année suivante. Le Musée sera aussi autorisé à reproduire et à diffuser l'œuvre sur son site Internet en relation avec cet événement, pour une durée de 5 ans. Dans tous les cas, le Musée s'engage à inscrire le nom de l'artiste et le titre de l'œuvre à proximité de chaque reproduction.

Note : Les artistes qui sont représentés par une société de gestion collective de droit d'auteur doivent le déclarer immédiatement au Musée à défaut de quoi la présente clause trouvera application entre les parties et sera opposable à tout tiers, cessionnaire du droit ou autre.

**Veillez faire parvenir votre inscription ainsi que votre paiement à l'adresse suivante :**Musée des beaux-arts | expo  
de Mont-Saint-Hilaire | concours

150, rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire, Québec J3H 5Z5

450 536-3033

[www.mbamsh.com](http://www.mbamsh.com)Par courriel à : [reception@mbamsh.com](mailto:reception@mbamsh.com)